

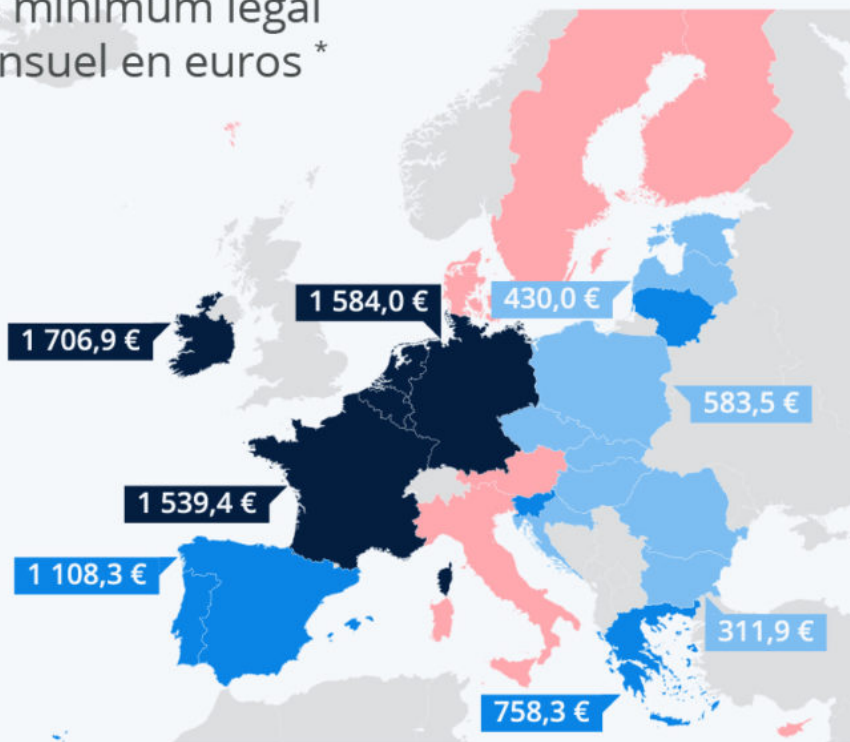
Le grand écart du salaire minimum en Europe

Le grand écart du salaire minimum dans l'UE

Pays avec un salaire minimum légal et montant brut mensuel en euros *



Pas de salaire minimum légal **



* Données du deuxième semestre 2020.

** Ces pays ont fixé un salaire minimum par branche ou prévoient qu'il soit déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

Source : Eurostat





Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2021

Succédant à l'Allemagne depuis le 1er janvier, le Portugal a pris la présidence tournante du Conseil de l'[Union européenne](#) pour un semestre. Alors que l'année 2021 cristallise des enjeux importants pour le continent européen, la présidence portugaise de l'UE a d'ores et déjà affirmé son ambition d'approfondir l'Europe sociale. Lisbonne a ainsi défini des [priorités](#), parmi lesquelles : « promouvoir une reprise stimulée par les transitions climatiques et numériques, mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux de l'Union européenne [...] pour garantir une transition climatique et numérique juste et inclusive ».

À cet effet, le Portugal prévoit un « sommet social » les 7 et 8 mai à Porto, au cours duquel les Vingt-Sept seront invités à s'accorder pour développer les [droits sociaux](#) de leurs citoyens et débattre autour de l'idée d'un salaire minimum européen. Plutôt que l'établissement d'un SMIC identique à l'Union européenne, quasi impossible à réaliser, il s'agit de discuter d'une « convergence ascendante » et de la mise en place de « salaires minimums équitables », permettant de garantir que les travailleurs gagnent suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

Comme le montre notre infographie, qui présente les données du deuxième semestre 2020, il existe une grande disparité des salaires minimums légaux d'un pays à l'autre de l'UE. Entre la Bulgarie, où ce dernier est fixé à 312 € brut mensuel, et la France, où il s'élève à 1 539 €, l'écart est considérable puisque le [SMIC français](#) est environ 5 fois supérieur. Et la différence est encore plus grande avec les pays qui disposent du minimum salarial le plus élevé : l'Irlande (1707 €) et le Luxembourg (2142 €). Ces écarts importants s'expliquent en grande partie par la [disparité des prix et du coût de la vie](#) entre les économies de l'UE.

En outre, six pays membres n'ont pas de salaire minimum légal à ce jour : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Suède et Chypre. Dans ces pays, un salaire minimum peut avoir été fixé par branche professionnelle ou avoir été déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)